

Hommage à Gaston DesCôteaux (1934-1984)

Ernest Caparros et Gérald-A. Beaudoin

Volume 15, numéro 3, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1059522ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1059522ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions de l'Université d'Ottawa

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Caparros, E. & Beaudoin, G.-A. (1984). Hommage à Gaston DesCôteaux (1934-1984). *Revue générale de droit*, 15(3), 533-536.
<https://doi.org/10.7202/1059522ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1984

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

IN MEMORIAM

Gaston DesCôteaux (1934-1984)

Terrassé dans sa salle de cours le six septembre, le professeur Gaston DesCôteaux rendait son âme à Dieu le neuf septembre, une heure à peine avant l'arrivée de S.S. Jean-Paul II en terre canadienne.

Lors de la rentrée solennelle des cours, le doyen Landry nous informait de son état critique et nous demandait de penser à lui. Nous l'avons fait, mais le Maître de la Vie a dû considérer que notre cher ami Gaston avait déjà donné sa pleine mesure pendant une vie qui nous a paru trop courte.

Le professeur Gérald-A. Beaudoin rendait hommage au professeur DesCôteaux lors des funérailles qui ont eu lieu à la Basilique-Cathédrale d'Ottawa le 12 septembre 1984. L'ancien recteur, le R.P. Roger Guindon, o.m.i., présidait la concélébration eucharistique. Monsieur le recteur Antoine D'Iorio ouvrait le cortège académique.

En hommage à la mémoire de notre cher collègue disparu, nous reproduisons le texte du professeur Beaudoin.

Ernest Caparros
directeur de la Revue
générale de droit

Hommage à Gaston DesCôteaux

Au nom du corps professoral, et, en quelques mots, je désire rendre hommage à notre collègue Gaston DesCôteaux.

Frappé, en plein midi de sa vie d'universitaire, à la tribune, notre collègue nous a quitté laissant derrière lui une vie remplie.

Profondément enraciné à l'Université d'Ottawa, où il fit ses études de philosophie et de droit, il joignit les rangs du corps professoral en 1961. Il fit des études supérieures à Paris. Il sut rayonner à l'extérieur du Canada; professeur de droit à l'Université Nationale du Rwanda, pendant un an, il fut également invité par les facultés de droit de Poitiers, Limoges, Bordeaux, et, par nos facultés de droit canadiennes.

Passionné par le droit du travail, il y consacra sa vie. Auteur de répertoires et de nombre d'articles sur le sujet, il sut également s'impliquer comme arbitre dans plusieurs conflits de travail. Il participa à la Commission Woods sur les relations du travail.

Il dispensa son enseignement pendant vingt-trois ans, à la licence, à la maîtrise. Il a occupé plus d'un poste administratif : secrétaire, doyen adjoint, directeur de la Revue, membre de notre Sénat, pour n'en mentionner que quelques-uns.

Il fut, chez nous, un ouvrier des premières heures. Il s'est joint à ce groupe de pionniers qui ont édifié la Faculté et qu'une amitié profonde unit.

Je l'ai vu à l'œuvre quotidiennement depuis au-delà de quinze ans. Bien intentionné, dévoué, tout feu tout flamme, je dirais, son esprit était constamment en éveil.

Je m'en voudrais de ne pas souligner le rôle essentiel qu'il a joué lors de la construction du Pavillon Fauteux, sa participation à la Commission sur les structures, et, la rédaction du livre souvenir de notre Faculté. C'est de façon remarquable qu'il s'est acquitté de ces trois mandats. Nous lui devons beaucoup.

La conception du tribunal-école et de la bibliothèque porte son empreinte. Au sein de la Commission sur les structures, il sut réaliser un juste équilibre entre les facultés. Archiviste à ses heures, il recueillit les faits et gestes de la Faculté et sut en illustrer les plus belles heures dans le magnifique livre souvenir qu'il nous a légué. Lorsque la Faculté fêta son premier quart de siècle, il mit la main à la pâte. Il était à l'aise dans ces manifestations et ces cérémonies. Une faculté ne doit pas oublier ses racines. Gaston DesCôteaux le savait bien.

À Nicole, à Jean-Gaston, à Francis, c'est tout le corps professoral qui offre aujourd'hui ses plus vives sympathies.

Monsieur le doyen Landry, en accord avec Nicole, a créé le fonds Gaston DesCôteaux pour perpétuer sa mémoire. Le prix Gaston DesCôteaux en droit du travail continuera d'être décerné chaque année, grâce à ce fonds, auquel ont contribué tous les collègues.

On a coutume de dire que la vie est un théâtre où chacun est appelé à jouer un rôle particulier. Chaque vie humaine recèle quelque chose d'unique. Les rôles ne sont pas interchangeables. En quittant la scène du monde, Gaston ne part pas les mains vides. Il laisse ses œuvres, il laisse des générations d'étudiants qui ont reçu son enseignement, il laisse une présence. Il est retourné à la maison du Père; son esprit survit dans ses actes, son souvenir vit dans nos cœurs.

Gérald-A. Beaudoin